

Résine noire rénovation pour bitume

Réf : PROTENRN

LES POINTS FORTS :

- Revêtement mono composant, prêt à l'emploi et applicable à froid
- Protège les surfaces contre les infiltrations d'eau, d'huile et de carburants
- Excellente adhérence et fort pouvoir couvrant
- Finition antiglissante avec un SRT > 0.55
- Résiste au trafic de véhicules légers
- Résiste aux UV et aux intempéries
- Produit à l'eau sans odeur, non nocif, non irritant, non inflammable
- Application au rouleau
- Monocouche sur enrobé en bon état
- Séchage rapide (inférieur à 6 heures)
- Imperméabilisation du support

DESCRIPTIF TECHNIQUE :

Préparation à base de résine co-polymères en phase aqueuse, de pigments, de charges minérales et d'additifs spéciaux.

Masse volumique à 20°C : 1.64 kg/l.

Aspect : liquide onctueux.

Couleur : noir.

Conditionnement : sceaux plastiques de 20 kg net.

CONDITIONS D'UTILISATION :

Rendement : 20 kg de produit couvrent de 17 à 25 m² en fonction de la porosité et de la texture du support.

Support : Enrobé de plus d'un an, sec, propre et débarrassé de toute matière non adhérente et dépourvu de traces de corps gras.

Températures limites du support : 10°C < T < 40°C. Eviter de procéder à l'application en plein soleil.

Hygrométrie maxi : 80 %.

MISE EN ŒUVRE :

Appliquer par temps sec.

Mélanger avec un malaxeur électrique pour homogénéiser le produit.

Commencer par la partie la plus élevée de la surface à couvrir.

Verser le Rénovateur en bandeau puis l'étaler au rouleau à poils moyen (14 mm) de façon linéaire pour ne pas laisser d'excédent de produit.

Temps de remise en service par temps sec : 6 heures pour la reprise du trafic piéton et 24 heures pour la reprise du trafic de véhicule léger.

Nettoyage à l'eau des outils.

SÉCURITÉ – ENVIRONNEMENT :

Stockage dans un endroit sec, ventilé, à l'abri du gel, du soleil et de toute source de chaleur.

Conservation : 12 mois à compter de la date de fabrication, dans l'emballage d'origine non ouvert.

Les emballages souillés, les produits de nettoyage et de rinçage sont des déchets à traiter selon la réglementation en vigueur.